

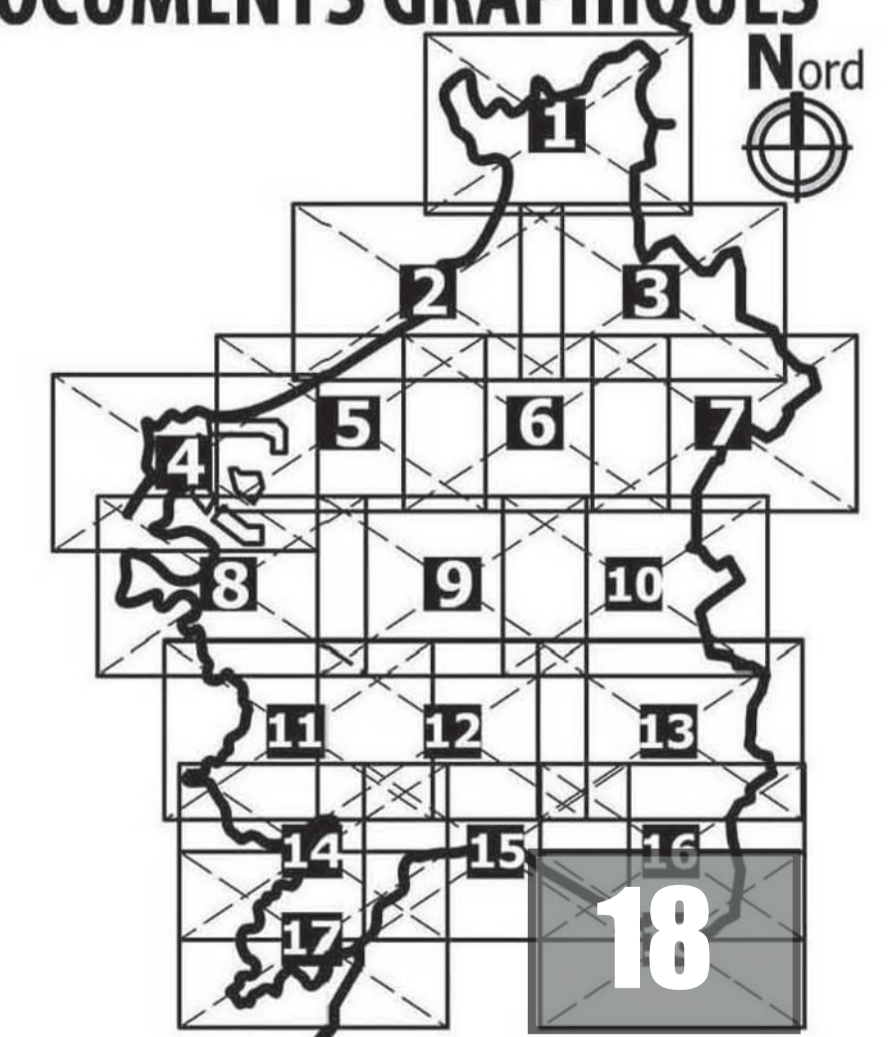
- Zonage ou secteur
- Plan de Masse Annexe
- Emplacement réservé
- Numéro d'opération (renvoi à la liste des emplacements réservés)
 V= Voie
 P=Ouvrage public
 A=Assainissement
- Ilot remarquable (article L123-1-7)
- Secteur à protéger au titre de l'article L123-1-7
- Patrimoine bâti balnéaire (article L123-1-7)
- Patrimoine bâti balnéaire compris dans un ilot remarquable (article L123-1-7)
- Patrimoine bâti urbain remarquable (article L123-1-7)
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Secteur de point de vue (voir annexe documentaire)
- Tracé de voie avec emprise
- Indication de voie de desserte
- Zone de plantations obligatoires
- Plan de détails
- article L.151-41 5° Code de l'Urbanisme

Légende

SAINT-MALO
DA.U
 Direction
 Architecture
 & Urbanisme
 dossier:
 671P49

ville de Saint-Malo
 département d'Ille et Vilaine

plan local d'urbanisme 4.2- DOCUMENTS GRAPHIQUES



PLU APPROUVE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2006
 (modifié le 12 mai 2006)
 1ère MISE A JOUR LE 12 MARS 2007
 2ème MISE A JOUR LE 14 DECEMBRE 2007
 3ème MISE A JOUR LE 15 SEPTEMBRE 2008
 4ème MISE A JOUR LE 21 NOVEMBRE 2011
 5ème MISE A JOUR LE 07 JUILLET 2012
 6ème MISE A JOUR LE 31 MAI 2013
 7ème MISE A JOUR LE 1 DECEMBRE 2016
 8ème MISE A JOUR LE 9 OCTOBRE 2017